



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les soutiens à l'agriculture ultramontaine : Bilan 2019

Observatoire des économies agricoles ultramarines
01/04/2021

Note : Les bilans réalisés dans cette note concernent l'ensemble des soutiens versés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 – hors défiscalisation des entreprises et du rhum et exonérations des cotisations sociales.

Le tableau détaillant les montants versés par aide et par département est disponible sur le site de l'ODEADOM (<http://www.odeadom.fr/observatoire/> , onglet données chiffrées).

1 Bilan des soutiens 2019

En 2019, les soutiens versés au secteur agricole et agroalimentaire – hors défiscalisation des entreprises et du rhum et exonérations des cotisations sociales – **s'élèvent à 578 millions d'euros**, à raison de :

- 317 millions versés au titre du POSEI ;
- 117 millions versés au titre du second pilier de la PAC ;
- 1 million versé au titre de l'organisation commune de marché « fruits et légumes » (OCM) ;
- 142 millions versés au titre des aides nationales.

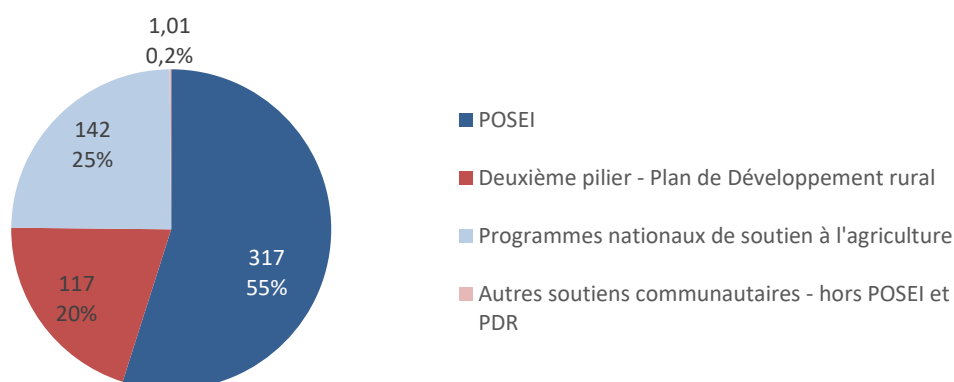


Figure 1 : Répartition des soutiens 2019 par programme (en millions d'euros)

Source : ODEADOM, ASP, MAA, MOM, FAM, MSA / Réalisation : ODEADOM

Le programme POSEI représente donc environ 55% de l'ensemble des soutiens versés, contre 25% pour les aides nationales, 20% pour le second pilier et 0,2% pour les OCM.

Comparé à l'année 2018, les soutiens totaux ont augmenté de 5%, principalement du fait de la hausse des versements relatifs aux aides du second pilier. Celles-ci ont en effet rattrapé progressivement leur retard depuis 2016, sans toutefois retrouver le niveau de versement de 2015, qui était de 124 millions d'euros.

Les aides nationales ont également continué de progresser depuis 2015, passant de 104 à 142 millions d'euros, du fait principalement de la mise en place de l'aide à la fin des quotas sucriers de 38 millions d'euros.

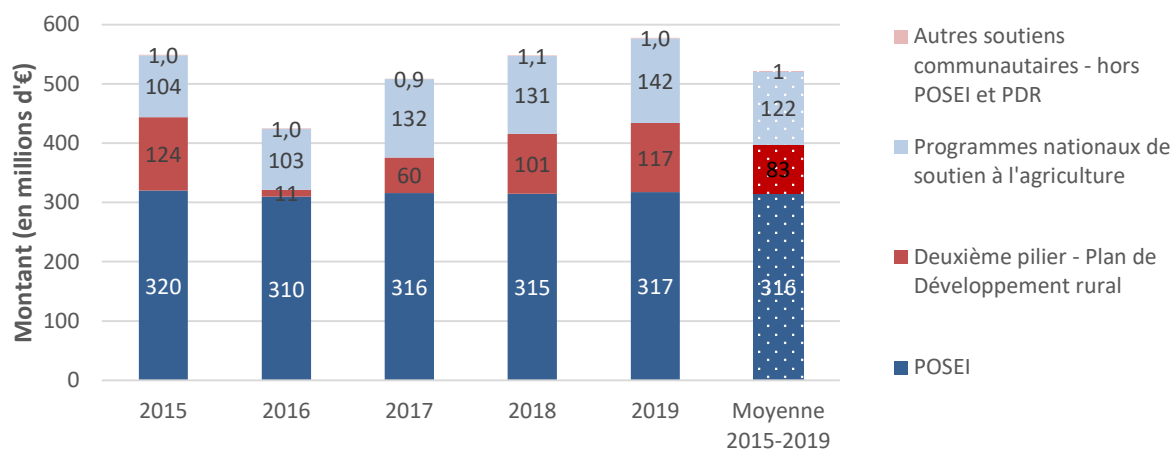


Figure 2 : Evolution des soutiens depuis 2015 (en millions d'euros)
 Source : ODEADOM, ASP, MAA, MOM, FAM, MSA / Réalisation : ODEADOM

2 Répartition des soutiens par DROM et par filières

Les différents programmes, qu'ils soient nationaux ou européens sont organisés de façon à cibler certaines filières, et à adapter la stratégie de soutien à chaque département.

Ainsi, en 2019, **la filière Canne-Sucre-Rhum mobilise environ 35 % de l'ensemble des soutiens publics à l'agriculture, soit 201 millions d'euros**, qui se répartissent principalement entre la Réunion et les Antilles. **Le secteur de la banane consomme également une part non négligeable des soutiens, environ 22 %, soit 129 millions d'euros**, qui sont versés aux producteurs martiniquais et guadeloupéens. Les soutiens aux productions animales représentent quant à eux 14 % de l'ensemble des subventions (81 millions d'euros), les soutiens aux productions de diversification végétale, 5 % (27 millions d'euros) et les aides transversales toutes filières confondues, versées notamment dans le cadre du second pilier (ICHN, MAE, investissements physiques, etc...), 24 % (141 millions d'euros).

Depuis 2015, les montants versés à la filière banane et aux filières de diversification sont relativement stables, alors que les aides à la filière Canne-Sucre-Rhum ont, elles, augmenté de 27 % entre 2015 et 2019. Les aides transversales, suivent l'évolution des paiements réalisés dans le cadre du second pilier, et augmentent donc depuis 2016.

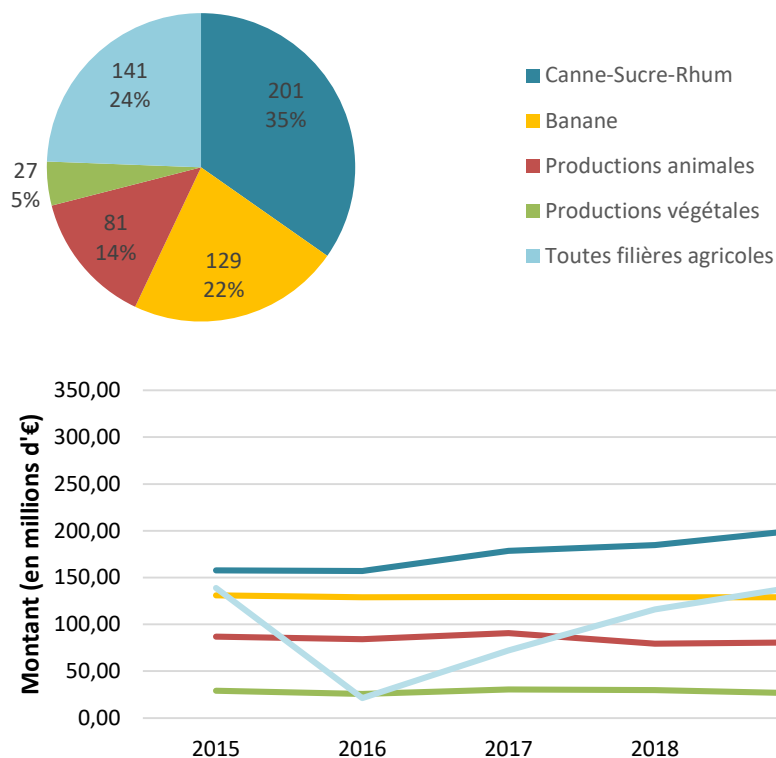


Figure 3 : Répartition des soutiens par filière en 2019 et évolution depuis 2015 (en millions d'euros)
 Source : ODEADOM, ASP, MAA, MOM, FAM, MSA / Réalisation : ODEADOM

Ces modalités de soutiens par filière impactent directement les montants versés par DROM, les départements producteurs de canne à sucre et de banane d'export – les Antilles et la Réunion – étant bénéficiaires de soutiens plus importants, comparés à la Guyane et à Mayotte. Ainsi, les montants totaux versés par DROM s'élèvent à 252 millions d'euros pour la Réunion, 161 millions pour la Martinique, 129 millions pour la Guadeloupe, 21 millions pour la Guyane et 12 millions pour Mayotte.

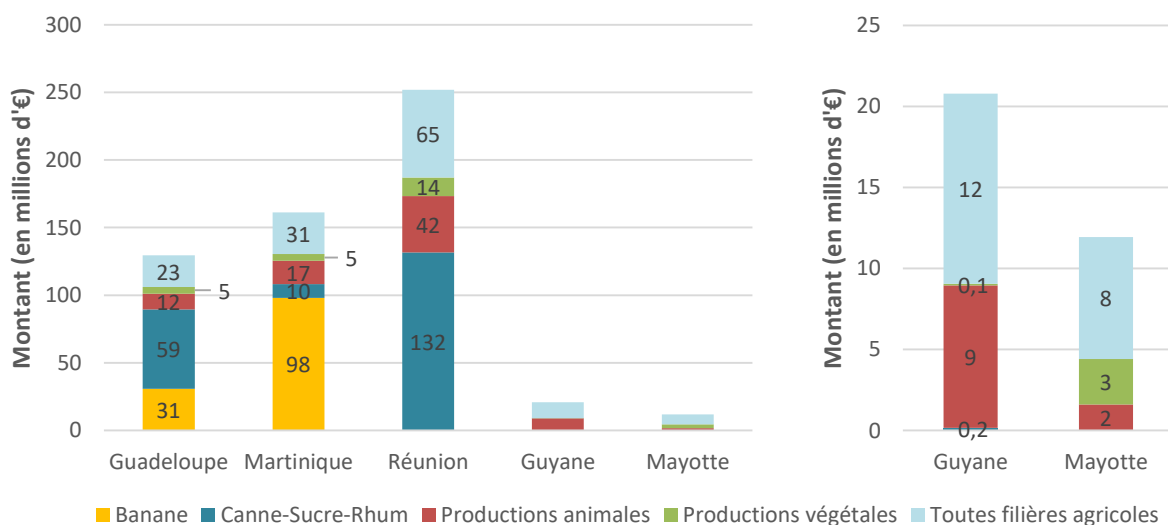


Figure 4 : Répartition des soutiens par filière par DROM en 2019 (en millions d'euros)
 Source : ODEADOM, ASP, MAA, MOM, FAM, MSA / Réalisation : ODEADOM